

106/212

Procès Verbaux
Rapports



Commission de Surveillance de l'Office Municipal
d'Orientation Professionnelle

mandat provisoire Cordonnier 1944/1945

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'OFFICE
Municipal d'Orientation Professionnelle

Procès-verbal de la réunion du 4 Janvier 1945.

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle se sont réunis le jeudi 4 Janvier 1945 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, Cabinet de M. VANDENHENDE sous la présidence de M. MILLEVILLE, Conseiller municipal, remplaçant M. PORTEMONT, conseiller municipal délégué, empêché.

Etaient présents : M. MILLEVILLE, Conseiller Municipal
M. DEDIEU, Inspecteur du Travail,
Mlle d'ESTREES, Directrice du Collège Technique
Valentiné Labbé,
M.M. DRUESNES, Inspecteur départemental de l'Enseignement technique,
Le Docteur FICHELLÉ, médecin de l'Office
FONTAINE, Directeur du Collège Technique
Denis Diderot,
LALLIAU, Directeur de l'Office.

Excusés : M.M. DE BECKER, Conseiller Municipal
FOUION, représentant la Chambre des Métiers
LECOMTE, Conseiller Municipal
REGNIER, " "
SIMONET, " "
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division,
VANDERHAGEN, de la Chambre de Commerce de Lille,
l'Inspecteur d'Académie,
Le Secrétaire Administratif de l'Union Locale des
Syndicats Ouvriers de Lille.

Assistaient également à la réunion : M.M. DE BAERE et FILLEBEEEN,
secrétaires de l'Office

Examen du rapport Moral.-

M. Milleville ouvre la séance et, les membres ayant reçu à l'avance un exemplaire du rapport moral, il demande si l'étude de ce document appelle des remarques ou observations.

M. Milleville, en félicitant le Docteur FICHELLÉ sur les renseignements fournis au point de vue médical, souligne l'intérêt qu'il y aurait à saisir les pouvoirs publics pour ce qui concerne le ravitaillement des J.3

Sur la proposition de M. FONTAINE, la commission reprend à son compte une question, soulevée l'an dernier, relative à la création d'un Centre Obligatoire d'Orientation Professionnelle. M. PICHARD, Inspecteur d'Académie, avait informé la commission que M. le Directeur Général de l'Enseignement Technique envisageait la création prochaine à Lille, d'un centre obligatoire, création qui était entravée par une question de crédit, mais il avait affirmé que, néanmoins, elle était en bonne voie de réalisation. Elle souhaite qu'une démarche soit faite, dans ce sens, auprès de M. l'Inspecteur d'Académie.

M. DEDIEU fait connaître que la question financière pourrait être partiellement résolue en invitant les industries à participer à l'Orientation professionnelle, participation qui serait d'autant plus facile à réaliser que les employeurs eux-mêmes désirent que tous les jeunes puissent passer à l'Orientation Professionnelle, et il est convaincu qu'ils consentiraient des charges financières élevées à la condition que l'Orientation Professionnelle leur rende les services qu'ils en attendent.

La Commission déplore qu'une solution ne soit pas encore intervenue pour le Nord alors que d'autres départements moins importants, (l'Ariège par exemple) possèdent déjà un centre obligatoire et elle insiste pour qu'une intervention soit faite auprès de l'Inspection d'Académie en vue de cette réalisation. M. MILLEVILLE se propose également de soumettre la question à l'Administration Municipale.

L'Assemblée approuve pleinement les conclusions du rapport mensuel et exprime au Directeur, au Médecin et au personnel de l'Office ses remerciements et ses vives félicitations.

REORGANISATION DE L'OFFICE.-

Lors de la réunion du 6 Janvier 1944, la Commission de Surveillance a été entretenue du projet de réorganisation de l'Office. Ce projet qui portait sur l'agrandissement des locaux, l'augmentation du service médical et la situation du Directeur de l'Office a fait l'objet d'une délibération au Conseil Municipal en date du 9 Mai 1944 qui a été soumise à l'approbation de l'autorité supérieure.

La Commission reprend cette question à son compte et souhaite voir réaliser le projet de réorganisation.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT.-

La Direction générale de l'Enseignement Technique nous accordait précédemment :

en 1939	3.500 Frs
en 1940	4.000
en 1941	2.000
en 1942	2.000

Depuis 1943, tenant compte de notre activité et du budget dont la charge est supportée uniquement par la ville, c'est maintenant une subvention de 10.000 frs qu'elle nous alloue.

En attendant que le Centre de Lille devienne " Centre Obligatoire" par l'application du Décret du 24 Mai 1938, la Commission propose de solliciter de l'Etat une subvention de 20.000 Frs, ce qui est vraiment un minimum en face de l'effort financier consenti par la ville de Lille.

PROPAGANDE DANS LES ECOLES.-

M. FONTAINE demande à M. LALLAU de vouloir bien étudier son plan de propagande dans les Ecoles. La Commission se rallie à cette suggestion.

En levant la séance, le président souhaite que la commission se réunisse plus souvent et il est envisagé une réunion pour le courant du mois de Mai ou Juin .

La séance est levée à 19h30.

Pour le Président empêché,
Le Conseiller Municipal

Le Secrétaire de Séance,

V. DE BAERE .

MILLEVILLE .

Commission de l'Instruction Publique

Réunion du 9/3/1945

AVIS : pris acte des travaux.

La Commission exprime le voeu que les dépenses de fonctionnement de l'Office soient prises en charge par le Département et l'Etat.

VANDENHENDE.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'OFFICE
Municipal d'Orientation Professionnelle



Procès-verbal de la réunion du 4 Janvier 1945.

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle se sont réunis le jeudi 4 Janvier 1945 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, Cabinet de M. VANDENHENDE sous la présidence de M. MILLEVILLE, Conseiller municipal, remplaçant M. PORTEMONT, conseiller municipal délégué, empêché.

Etaient présents : M. MILLEVILLE, Conseiller Municipal
M. DEDIEU, Inspecteur du Travail,
Mlle d'ESTREES, Directrice du Collège Technique
Valentin Labbé,
M.M. DRUESNES, Inspecteur départemental de l'Enseignement technique,
le Docteur FICHELLE, médecin de l'Office
FONTAINE, Directeur du Collège Technique
Denis Diderot,
LALLAU, Directeur de l'Office.

Excusés : M.M. DE BECKER, Conseiller Municipal
FOULON, représentant la Chambre des Métiers
LECOMTE, Conseiller Municipal
REGNIER, " "
SIMONET, " "
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division,
VANDERHAGEN, de la Chambre de Commerce de Lille,
l'Inspecteur d'Académie,
Le Secrétaire Administratif de l'Union Locale des
Syndicats Ouvriers de Lille.

Assistaient également à la réunion : M.M. DE BAERE et FILLEBEEEN,
secrétaires de l'Office

Examen du rapport Moral.-

M. Milleville ouvre la séance et, les membres ayant reçu à l'avance un exemplaire du rapport moral, il demande si l'étude de ce document appelle des remarques ou observations.

M. Milleville, en félicitant le Docteur FICHELLE sur les renseignements fournis au point de vue médical, souligne l'intérêt qu'il y aurait à saisir les pouvoirs publics pour ce qui concerne le ravitaillement des J.3

Sur la proposition de M. FONTAINE, la commission reprend à son compte une question, soulevée l'an dernier, relative à la création d'un Centre Obligatoire d'Orientation Professionnelle. M. PICHARD, Inspecteur d'Académie, avait informé la commission que M. le Directeur Général de l'Enseignement Technique envisageait la création prochaine à Lille, d'un centre obligatoire, création qui était entravée par une question de crédit, mais il avait affirmé que, néanmoins, elle était en bonne voie de réalisation. Elle souhaite qu'une démarche soit faite, dans ce sens, auprès de M. l'Inspecteur d'Académie.

M. DEDIEU fait connaître que la question financière pourrait être partiellement résolue en invitant les industries à participer à l'Orientation professionnelle, participation qui serait d'autant plus facile à réaliser que les employeurs eux-mêmes désirent que tous les jeunes puissent passer à l'Orientation Professionnelle, et il est convaincu qu'ils consentiraient des charges financières élevées à la condition que l'Orientation Professionnelle leur rende les services qu'ils en attendent.

La Commission déplore qu'une solution ne soit pas encore intervenue pour le Nord alors que d'autres départements moins importants, (l'Ariège par exemple) possèdent déjà un centre obligatoire et elle insiste pour qu'une intervention soit faite auprès de l'Inspection d'Académie en vue de cette réalisation. M. MILLEVILLE se propose également de soumettre la question à l'Administration Municipale.

L'Assemblée approuve pleinement les conclusions du rapport moral et exprime au Directeur, au Médecin et au personnel de l'Office ses remerciements et ses vives félicitations.

REORGANISATION DE L'OFFICE.-

Lors de la réunion du 6 Janvier 1944, la Commission de Surveillance a été entretenue du projet de réorganisation de l'Office. Ce projet qui portait sur l'agrandissement des locaux, l'augmentation du service médical et la situation du Directeur de l'Office a fait l'objet d'une délibération au Conseil Municipal en date du 9 Mai 1944 qui a été soumise à l'approbation de l'autorité supérieure.

La Commission reprend cette question à son compte et souhaite voir réaliser le projet de réorganisation.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT.-

La Direction générale de l'Enseignement Technique nous accordait précédemment :

en 1939	3.500 frs
en 1940	4.000
en 1941	2.000
en 1942	2.000

Depuis 1943, tenant compte de notre activité et du budget dont la charge est supportée uniquement par la ville, c'est maintenant une subvention de 10.000 frs qu'elle nous alloue.

En attendant que le Centre de Lille devienne " Centre Obligatoire " par l'application du Décret du 24 Mai 1938, la Commission propose de solliciter de l'Etat une subvention de 20.000 frs, ce qui est vraiment un minimum en face de l'effort financier consenti par la ville de Lille.

PROPAGANDE DANS LES ECOLES.-

M. FONTAINE demande à M. LALLAU de vouloir bien étudier son plan de propagande dans les Ecoles. La Commission se rallie à cette suggestion.

En levant la séance, le président souhaite que la commission se réunisse plus souvent et il est envisagé une réunion pour le courant du mois de Mai ou Juin.

La séance est levée à 19h30.

Pour le Président empêché,
Le Conseiller Municipal

Le Secrétaire de Séance,

V. DE BAERE .

MILLEVILLE .

Commission de l'Instruction Publique

Réunion du 9/3/1945

AVIS : pris acte des travaux.

La Commission exprime le vœu que les dépenses de fonctionnement de l'Office soient prises en charge par le Département et l'Etat.

VANDENHENDE.